

ENISA nomme les membres de son Groupe permanent des parties prenantes pour 2015-2017

ENISA annonce la nomination de vingt (20) membres venant d'Europe, pour son Groupe permanent des parties prenantes (Permanent Stakeholders' Group, ou PSG).

Les membres nommés « *ad personam* », constituent un groupe pluridisciplinaire constitué de représentants de l'industrie, de chercheurs, d'organisations de consommateurs ayant été sélectionné sur la base de leur expertises spécifique et mérites personnels.

Le groupe PSG de l'ENISA est composé de « membres nominés » et de membres désignés « *ad personam* », formant un total de 23 membres. Trois (3) « membres nominés » représenteront les autorités de régulations nationales, de protection des données et des autorités policières.

Le PSG est établi par le règlement (EU) 526/2013 de l'ENISA. Le groupe PSG conseille le Directeur exécutif sur le développement du programme de travail de l'Agence, et assure la communication entre les parties prenantes concernées par les sujets connexes.

Le Directeur exécutif [Udo Helmbrecht](#) a déclaré: « *Je suis heureux d'accueillir à bord les experts rejoignant notre groupe PSG. Tous les membres contribuent considérablement à l'Agence, compte tenu de leurs expertises nous donnant une perspective transsectorielle lorsque nous travaillons ensemble pour la sécurité des réseaux et des informations et pour une infrastructure digitale sécurisée et accessible. Ceci est crucial pour un cyberspace ouvert, sûr et sécurisé pour la croissance économique et la prospérité des citoyens européens au sein du marché unique digital de l'UE.* ».

Le mandat des membres sera de 2 ans et demi, du 1^{er} Mars 2015 jusqu'au 1^{er} Septembre 2017.

La liste des membres nommés est accessible sur ce lien : [ENISA PSG](#)

A propos d'ENISA :

L'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information ([ENISA](#)) est un centre d'expertise pour la sécurité informatique en Europe. ENISA aide l'UE et ses Etats Membres à améliorer et renforcer leurs moyens et disposition à empêcher, détecter et réagir aux problèmes et urgences des réseaux et de la sécurité de l'information.

L'agence travaille en étroite collaboration avec des membres des secteurs public et privé, pour apporter des conseils et solutions basées sur de l'expérience opérationnelle solide. Cela comprend, les Exercices de cybersécurité paneuropéens, le développement de Stratégies nationales de cybersécurité, le renforcement des coopérations des CERTs et de leur capacité, mais également des études sur l'adoption de Cloud sécurisés, le traitement de problèmes liés à la protection des données, les technologies d'amélioration de la vie privée et de la vie privée sur les technologies émergentes, les cartes d'identités électroniques et services de confiance, et l'identification de l'ensemble des cyber-menaces. ENISA soutient également le développement des politiques et lois de l'Union Européenne (UE) sur les sujets concernant la sécurité des réseaux et de l'information (SRI), contribuant ainsi à la croissance économique du marché intérieur européen.



Les objectifs stratégiques d'ENISA incluent : i) le développement et le maintien d'un haut niveau d'expertise des acteurs de l'UE prenant en compte l'évolution de la Sécurité des réseaux et de l'Information, ii) l'assistance aux Etats Membres et à la Commission pour l'amélioration des capacités à travers toute l'UE, iii) l'assistance aux Etats Membres et à la Commission pour le développement et la mise en œuvre de politiques nécessaires pour satisfaire aux exigences légales et réglementaires de la sécurité des réseaux et de l'information, iv) l'amélioration des coopérations à la fois entre les Etats Membres de l'UE et entre les communautés SRI concernées.

Pour toute demande d'interview, veuillez contacter : press@enisa.europa.eu, Tél. +30 2814409576.

